

## 4 grands principes à prendre en compte sont :

- **Modularité** : il est nécessaire de prendre en compte les contraintes architecturales, d'éclairage et de sécurité de chaque lieu d'accueil. Cela comprend la hauteur sous plafond, la présence ou non de colonnes, le nombre de murs ou l'absence de mur. Mais également les dispositifs incendie, le système de ventilation ou de chauffage, comme présenté pour Saint-Étienne, la présence de plancher ou grille technique pour le passage de l'électricité, la nature du plancher, la répartition des portes, les évacuations d'urgence, le nombre et la disposition des prises électriques, les équipements d'éclairage.
- **Durabilité** : les matériaux sélectionnés doivent être robustes pour convenir à plusieurs montages et démontages. Les architectes-scénographes favorisent des matériaux durables ou facilement remplaçables (peu coûteux), par exemple, une structure durable et légère en aluminium. Les panneaux en contreplaqué sont privilégiés car ils sont plus solides et plus résistants aux fissures, à la déformation et à l'éclatement que des panneaux en MDF (médium) ou l'aggloméré. Les revêtements des sols doivent également être durables et résistants à l'usure : type tapis de nylon, sol vinyle. Il faut éviter les matériaux fragiles, et les sols difficilement nettoyables. Les peintures doivent être résistantes à l'usure et au choc : les peintures époxy ou à base de polyuréthane sont conseillées pour la durabilité. Il faut éviter les peintures brillantes et laquées et favoriser les peintures lavables pour l'entretien et le nettoyage (notamment surface murale). Il est possible de réaliser des retouches en cas d'usure : des retouches discrètes sont offertes par des peintures plus mates.
- **Légèreté** : la légèreté est demandée afin de faciliter le transport et le déplacement des différents éléments par les équipes. Ce principe simplifie le montage et le démontage des expositions par les équipes, ils peuvent être plus rapides et plus efficaces. Si ce n'est pas le cas cela peut prendre plus de temps et demander plus de mains d'œuvre. Pour faciliter la manutention des éléments plus lourds, les concepteurs peuvent prévoir plusieurs dispositifs : poignées, trous de préhension, roulettes, palettisation... Le calaminage des éléments est pensé de façon à réaliser plusieurs sections pour faciliter l'acheminement au sein des lieux d'accueil.
- **Adaptabilité** : les expositions de la CSI peuvent être très grandes dû aux espaces que celle-ci offre. Cependant, l'ensemble des lieux d'accueil ne peuvent recevoir des expositions de 600/800m<sup>2</sup>. Les concepteurs scénographique et muséographique déterminent ensemble lors de l'élaboration du projet à un format réduit (250/350 m<sup>2</sup>), au cas où une institution ne pourrait accueillir l'exposition dans son intégralité. Celle-ci sélectionne des parties qui itinérant et d'autres non. C'est notamment le cas pour les expositions enfants par exemple car l'ensemble des institutions n'ont pas d'espace de grande superficie dédié aux enfants. L'adaptabilité se retrouve également auprès des langues en cas d'itinérance à l'étranger. Lors de l'élaboration du projet, c'est auprès des graphistes et des muséographies que le scénographe vient s'appuyer pour prévoir le changement des textes et dispositif audio-visuels, multimédias. Le scénographe et/ou le graphiste proposent des alternatives qui permettront de modifier les textes en limitant les coûts supplémentaires.
- **Le transport** : l'objectif est d'être efficient pour le transport des expositions itinérantes. La principale contrainte pour le transport est la session des éléments : la hauteur ne doit pas dépasser 2,40m emballage compris. Il est nécessaire d'éviter les éléments trop grands et volumineux. Les mobiliers (manipés et scénographie) doivent pouvoir passer dans une porte double (1,40m x 2m), les panneaux sont conçus avec une hauteur +/- 2,40m et une largeur de 1,20m. Ceci permet l'accès des baies de 140x200cm. Les caisses doivent être de taille raisonnable pour le transport (pouvoir s'empiler...), le stockage de l'exposition et l'acheminement entre le quai de livraison et l'espace de présentation. Les supports autoportants sont favorisés pour l'itinérance afin de limiter le nombre d'éléments à transporter.